



La moyenne d'âge de la liste d'Alexandre Trouche est de 45 ans
- © St Jean autrement

Élections municipales : la liste d'Alexandre Trouche l'emporte dès le premier tour

Avec 55,15% des suffrages exprimés la liste Saint-Jean autrement a gagné ce 10 mars les élections municipales anticipées, bien loin devant les deux autres.

SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY

À 37 ans, Alexandre Trouche conseiller indépendant en immobilier sera élu maire de Saint-Jean-de-Liversay par le conseil municipal vendredi 15 mars.

C'est l'épilogue d'une année politique particulièrement tendue qui s'est joué dimanche 10 mars dans les urnes liversoises. Avec cette question qui reste en suspens : Alexandre Trouche a-t-il profité d'une majorité fracturée pour devenir le plus jeune maire de la communauté de communes (CDC) Aunis Atlantique ?

Le conseiller en immobilier qui avait été élu en 2020 dans l'opposition avec 4 autres colistiers pense bien que

oui : « À mon avis cette différence vient du fait que les deux autres listes venaient de la majorité qui s'était distendue ces derniers mois ».

1066

Liversois ont voté

En effet la liste d'Alexandre Trouche arrive devant celle du premier adjoint sortant Patrick Sicard qui a totalisée 23,35 % des suffrages, puis celle des élus de la majorité entrés en dissidence et emmenée par Laurent Simon avec 19,70 %. La commune de Saint-Jean-de-Liversay compte 3 000 habitants, dont 2 214

sont inscrits sur les listes électorales. Pour cette élection anticipée due à la démission de plus d'un tiers du conseil municipal, 1 066 Liversois ont voté.

« Il n'y aura pas de chasse aux sorcières »

Avec plus de 50 % des suffrages obtenus, la liste d'Alexandre Trouche compte 19 élus autour de la table du conseil. Deux de la liste de Patrick Sicard et deux de celle de Laurent Simon les rejoindront. « Je souhaite travailler avec eux en toute intelligence. Même s'il y a des points de divergence. Je souhaite que ces 4 élus s'impliquent dans les commissions et travaillent avec nous. Il n'y aura pas de chasse aux sorcières. C'est un nouveau chapitre qui s'ouvre », poursuit le trentenaire.

Ce dernier a d'ores et déjà prévu de s'entourer de six adjoints et de trois conseillers municipaux délégués. Lui-même compte se garder outre la présidence des commissions les délégations aux ressources humaines et aux réseaux.

Très rapidement les élus seront convoqués pour un conseil municipal : « J'ai déjà échangé avec le directeur général des services. Il y a pas mal de dossiers en attente, sur lesquels nous allons devoir prendre des décisions rapidement ».

Puis tout aussi rapidement viendra le temps du budget communal 2024 : « Là aussi nous allons mettre à plat les

finances. Depuis la fin de l'année, je ne connais pas l'état du budget de la commune ».

Malgré de grosses divergences avec l'ancienne majorité municipale sur certains dossiers, Alexandre Trouche ne veut surtout pas jeter le bébé avec l'eau du bain : « Nous allons reprendre les études existantes pour les adapter à nos projets ».

Le trentenaire évoque notamment celui du centre de loisirs, plus assez grand et trop vétuste selon lui. Il est également question, « de choses plus simples et pouvant être mises en place très rapidement », comme l'installation de mobilier urbain demandé autant par les jeunes du village que par les plus anciens. Tout en n'éludant pas les deux gros morceaux de la profession de foi de l'équipe d'Alexandre Trouche : « La voirie et l'entretien du cadre de vie. »

Trois postes de conseillers communautaires à la CDC

En gagnant cette élection, la liste Saint-Jean autrement a rafflé les trois postes de conseillers communautaires à la Communauté de communes (CDC).

Avec cette question sous-jacente : qui pour remplacer Sylvie Gatineau au poste de conseiller communautaire délégué à la culture ?

Alexandre Trouche se dit prêt s'il le faut à endosser le costume : « Si le président Servant venait à me proposer le poste et bien je le prendrai. »

Yannick Picard (CLP)



Pour ces élections anticipées les Liversois se sont largement déplacés aux urnes
- © Yannick Picard (CLP)